



Couleurs Quartiers

n°1 - mai 2004



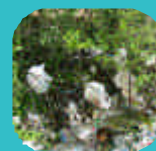
PREMIER NUMERO !

Couleurs Quartiers est né. Ce nouveau bulletin trimestriel d'information des Conseils de quartier, tiré à 1 000 exemplaires, remplace l'ancienne " *Lettre de la Démocratie de Proximité*". **En Bref, Dossier, Actu-à-cité, la Parole à et Zoom** sont les cinq rubriques que vous retrouverez à

chaque parution. La rubrique **Dossier** en page 2 sera consacrée à des informations générales qui concernent l'ensemble des Conseils de quartier. Les rubriques **Actu-à-cité** en page 3, **la Parole à** et **Zoom** en page 4 témoigneront des projets, des événements et des méthodes de travail sur lesquels les Conseils de quartier souhaitent communiquer. Un comité éditorial a été constitué pour définir les contenus de ces rubriques avant chaque parution. Il se compose d'un représentant par Conseil de quartier.

Couleurs Quartiers sera diffusé dans un premier temps dans les Maisons Communales de Services Publics (MCSP), les Maisons Communales de la Citoyenneté (MCC) puis dans les Maisons Communales Pour Tous (MCPT) de tous les quartiers de Niort. Son principe est simple : mieux faire circuler l'information de proximité des Conseils de quartier.

Au sommaire



" La propreté urbaine, c'est l'affaire de tous, au quotidien ".

Des éléments de réflexions pour une charte de propreté interquartiers. Le Conseil municipal des enfants montre l'exemple. Page 2



Comment améliorer la qualité de l'environnement urbain ? Les propositions des Conseils de quartier sur le Plan Local d'Urbanisme sont étudiées. Page 2



Le Conseil de quartier de la Tour Chabot Gavacherie



accueille les résidents de la nouvelle maison de retraite des Côteaux de Ribray. Page 3



"Immeubles en fête" le 25 mai à la Tour Chabot Gavacherie et au Clou Bouchet : venez nombreux partager un moment convivial avec vos voisins ! Le détail de l'organisation en page 3.



En bref

Souché : le Conseil de quartier rend visite aux habitants de la rue André Gide

A la demande de quelques habitants, le Conseil de quartier de Souché a proposé un projet d'aménagement concerté de l'espace Fief Chapon, situé derrière les immeubles de la rue André Gide. Afin de recueillir les souhaits et les besoins des habitants sur cet espace, un questionnaire a été élaboré. Plusieurs conseillers de quartiers, accompagnés par des employés municipaux,

se rendent depuis le 28 avril chez les habitants des cinq immeubles de l'OPAC concernés.

Centre ville : enfouissement des lignes électriques

Le Conseil de quartier a voté le financement de l'enfouissement des lignes électriques de la rue Tartifume, dans le cadre de ses crédits délégués par la Ville.

Goise-Champommier-Champclairot : un équipement pour tous, des services à proximité

La nouvelle Maison Communale de

Services Publics (MCSP), dont les travaux de réhabilitation ont été financés par le Conseil de quartier, dans le cadre de ses crédits délégués par la Ville, ouvrira ses portes au public en septembre, en accord avec le Conseil de quartier. Celle-ci, située à proximité de la piscine de Champommier et du lycée Paul Guérin, sera livrée dans son ensemble (bureau, salle de réunion) dans le courant du mois de juin. A ce sujet, voir dans prochain numéro l'article du Vivre à Niort.

Propreté urbaine : l'affaire de tous au quotidien

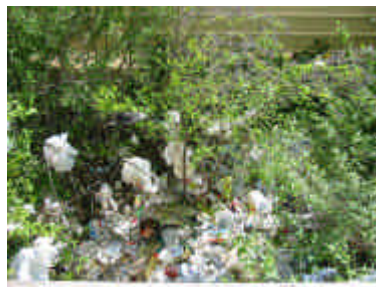
Comment faire évoluer les comportements en matière de propreté urbaine ? L'opération " coup de poing propreté " menée en juin 2003 par la municipalité a donné des résultats visibles. Toutefois, elle a démontré qu'une mobilisation importante de moyens ne suffit pas si une telle démarche n'est pas portée par l'adhésion des habitants.

Il convient maintenant de prendre des mesures permettant d'inscrire ces résultats dans la durée. La propreté étant l'affaire de tous, il est proposé aux Conseils de quartier de réfléchir à l'élaboration d'une Charte concertée de propreté urbaine, sur la base des thèmes de réflexion récurrents dans leurs discussions, dont voici quelques illustrations.

Premiers témoins de l'incivisme en matière de propreté urbaine, les agents municipaux sont confrontés à trois principaux problèmes : les dépôts sauvages de toute nature, les tags et graffiti et les déjections canines.

8 000 chiens à Niort produisent 250 tonnes de déjections dont une partie se retrouve sur nos espaces publics : trottoirs, espaces verts...et même sous la semelle de nos chaussures. Pour pallier à ce problème récurrent, des espaces chiens ou canisites ont été réalisés. Une balayeuse équipée en option d'un dispositif d'aspiration des déjections canines a été mise en service en octobre 2003.

Pourtant, cela ne suffit pas à endiguer ce phénomène. Autre problème : les dépôts sauvages de toute nature (cartons, palettes, emballages divers, sacs plastiques). Bien que les contrevenants s'exposent à des poursuites légales, les services municipaux intervien-



nent chaque jour pour ramasser, trier et évacuer en déchetterie ces dépôts divers. Ainsi, environ 50 tonnes de déchets par an font l'objet d'enlèvements exception-

nels, pour un coût de collecte s'élevant à 98 euros la tonne. Pourtant, trois déchetteries existent sur la commune de Niort.

Enfin, la prolifération des tags et graffitis de toute nature a incité la ville de Niort à réagir par une politique volontariste de lutte contre ce phénomène. Il s'agit dans ce cas de préserver la propreté visuelle et d'éviter le développement d'un sentiment d'insécurité auprès des Niortais.

— Sensibilisation et responsabilisation —

En la matière, le Conseil Municipal Enfant a été précurseur. Réunis en commission propreté urbaine, douze de ses membres ont lancé une campagne de sensibilisation. Leurs slogans humoristiques et percutants ont été repris sur une affiche. Celle-ci sera apposée sur des panneaux Decaux et 27 abri-bus dans tout Niort, pendant deux semaines, du 19 mai au 2 juin. La propreté : une responsabilité partagée ? Enfants, élus et citoyens doivent agir ensemble afin de faire de Niort une ville plus propre.

7 thèmes proposés à la réflexion

- Les dépôts sauvages de toute nature.
- L'utilisation des déchetteries.
- La présentation des déchets à la collecte.
- Les déjections canines.
- Les tags et les graffiti.
- L'affichage sauvage
- Le stationnement des véhicules.

Les propositions des Conseils de quartier feront l'objet d'une synthèse et d'un atelier lors de l'assemblée plénière, du 2 octobre prochain. L'objectif est que d'ici la fin de l'année 2004, la municipalité et les Conseils signent une charte commune de propreté urbaine pour la ville de Niort.

Plan local d'urbanisme : préoccupations communes aux quartiers

La municipalité a exprimé la volonté d'associer étroitement les Conseils de quartier à l'élaboration du Plan local d'urbanisme. Toutes les propositions qui ont été faites par les " commissions PLU " interquartiers sont actuellement étudiées par le Service Urbanisme. Leurs restitutions sont prévues le 7 juin prochain. L'objectif affiché de la concertation sur le PLU est que le projet arrêté soit à la satisfaction du plus grand nombre.

D'ores et déjà, il apparaît que les grandes questions sont: le maintien d'une certaine qualité de vie, en lien avec l'environnement ; les aménagements de voirie (modes de déplacements doux, piétons et cyclables) ; l'impact des grands projets de la Ville ; les axes de communication (liaisons interquartiers, les axes de pénétration dans le centre ville) ; la maîtrise de l'urbanisation.

" Dans l'ensemble, les Conseils de quartier ont bien analysé les enjeux, leurs réponses sont intéressantes ", estime Marielle Golfier, Responsable adjointe du Service de l'urbanisme. Ce qui démontre que les Conseils de quartier se sont appropriés une réflexion d'ensemble sur les grands enjeux d'urbanisme.

Enfin, " il n'y a pas de contradictions entre les projets respectifs de quartiers ayant des limites communes. " La concertation se poursuivra pendant toute la durée d'élaboration du Plan local d'urbanisme.

Actu-à-cité

Tour Chabot/Gavacherie Le Conseil de quartier accueille les futurs résidents de la nouvelle maison de retraite

L'accueil des résidents de la Maison de retraite de la Recouvrance, dont le déménagement est prévu pour la fin du mois de mai dans celle des Coteaux de Ribray, illustre la participation du Conseil à la vie du quartier.

Les appréhensions liées au " changement de cadre de vie " se sont progressivement estompées. M. Gérard David, conseiller de quartier, en témoigne : " cette maison ne sera pas si mal placée qu'on le pensait au départ. Il y a eu un changement de prise de position par les résidents et le personnel. "

En soignant leur accueil, le Conseil de quartier a certainement contribué à inverser la première tendance. Toujours est-il que " la volonté de se mobiliser, d'être utile pour la réussite de cette implantation " s'est vérifiée.

Lors d'un Conseil de quartier, l'an dernier, les travaux de la maison de retraite des Coteaux de Ribray ont été évoqués. De là est née l'idée de rendre visite aux 72 résidents actuels de la Recouvrance (24 avril dernier).

Présentations, discussions sur les derniers préparatifs du déménagement ont fait de cette rencontre un moment convivial. Puis, les travaux étant sur le point d'aboutir, les membres du Conseil se sont exceptionnellement rendus dans la nouvelle



10 conseillers de quartiers en visite

Maison de retraite, pour une " visite de curiosité " en compagnie de M. Den Heijer, le Directeur de la Maison de retraite des Coteaux de Ribray. Ce dernier se satisfait de l'initiative du Conseil : " Je souhaitais être associé à un projet collectif. Le Conseil de quartier fait partie des partenaires institutionnels dont le rôle est de sensibiliser, de faire remonter les préoccupations de chacun. Le fait que la maison de retraite s'implante à la Tour Chabot Gavacherie a logiquement abouti à un partenariat que nous nous évertuerons à développer. "

Pierre-Yves Marais, co-président habitant du Conseil, constate sur place: " maintenant que le projet est en passe d'être bouclé, on va pouvoir organiser une petite fête, dès que les résidents auront emménagé. " Ce qui sera certainement un excellent moyen de tisser de nouveaux liens. Notamment avec les habitants des immeubles environnants.

L'emménagement des nouveaux résidents des coteaux de Ribray devrait s'effectuer fin mai début juin, sous réserve du bon déroulement de la fin du chantier.

Pour tout renseignement sur la réception qui sera organisée, contacter M. Den Heijer au 05 49 73 35 88, ou M. Pierre-Yves Marais au 05 49 79 44 65.

Tour Chabot - Gavacherie - Clou Bouchet Le 25 mai : "Immeubles en fête !"



photo Darri

Les habitants du quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie sont invités à partager un moment convivial entre voisins place Raoul Auzanneau (Clou Bouchet) et place Louis Juvet (Tour Chabot Gavacherie) de 18h à 22h mardi 25 mai.

La Ville de Niort, les Conseils des quartiers du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie ainsi que les Maisons pour Tous des deux quartiers sont partenaires sur cette opération qui s'inscrit dans la 5^{ème} édition d'immeubles en fête, initiée par le Ministère délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine.

En 2003, 170 mairies et organismes HLM ont adhéré à immeubles en fête rassemblant plus de 2,5 millions

"Immeubles en fête" : un moment convivial

d'habitants dans les quartiers. Cette année, les Conseils de quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie proposent aux habitants des deux quartiers de se retrouver autour de repas et boissons que chacun voudra bien apporter, afin de les partager avec ses voisins. Au Clou Bouchet, un " espace libre " sera le théâtre d'animations musicales diverses. La Maison Pour Tous fera des toasts et de la sangria (sans alcool). Dans ce cadre seront présentés pour la première fois au public les projets de requalification urbaine du quartier, expliqués par une technicienne. Ce moment convivial permet aux membres des Conseils de quartier de se faire connaître auprès de tous les habitants.

La Ville de Niort soutient cette initiative qui conforte sa politique de proximité et de création de lien social dans les quartiers. Elle fournit les boissons sans alcool et le mobilier nécessaire pour accueillir les invités.

Contacts : Maison Communale de Services Publics

Clou Bouchet : Dominique Fournier-Cedat. Tél. 05 49

04 01 06 / **Tour Chabot Gavacherie** : Christelle

Aubineau. Tél. 05 49 04 04 15

Service Concertation et Conseils de Quartier

Lydia Zanette. Tél. 05 49 78 75 34

Robin Degrémont. Tél. 05 49 78 79 65

L'énigme de la fontaine des Amourettes

I était une fois une fontaine, sur les bords de la Sèvre à Ste-Pezenne. Connaissez-vous son existence ? La légende nous dit que ... Il faut y venir pour la découvrir.

" C'est vrai, elle n'attire pas forcément l'attention aujourd'hui. Il faut faire le nécessaire pour qu'enfin la fontaine des Amourettes retrouve un éclat digne d'elle et du quartier " : c'est la démarche qui a été entreprise par le Conseil

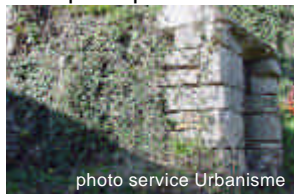


photo service Urbanisme

de quartier, sous l'impulsion d'un de ces conseillers, Robert Goutefangea.

A qui appartient-elle ?

Une question qui a fait couler de l'encre, parce que sa réponse ne coule pas de source !

Tout commence avec un acte notarié en date du 21 mai 1829, révélant qu'un terrain de 3,33 mètres carrés " destiné à l'établissement d'une fontaine publique " a été vendu par la Dame Françoise Glory, veuve Faucher, à la Commune de Sainte-Pezenne.

Tout se présente donc au mieux pour la Ville de Niort suite à la fusion des deux communes.

Mais, c'est sans compter sur la perspicacité des co-présidents du

Conseil. Ces derniers, avant de demander un engagement financier dans des travaux de rénovation, veulent être certains du droit de propriété de la commune.

C'est ainsi que, sollicités, les services de la mairie, retrouvent un acte notarié daté du 8 octobre 1974 : la fontaine a été vendue à un particulier, en même temps que le terrain sur lequel elle se trouve. Que s'est-il passé entre 1829 et 1974 ? Nul n'est en mesure de le dire aujourd'hui, malgré les recherches entreprises par les services compétents.

Après un instant de stupeur mêlé de déception, il fallait bien se rendre à l'évidence, la fontaine des Amourettes devait

être rachetée si on voulait entreprendre des travaux. La mairie va donc proposer à l'actuel propriétaire de racheter le petit terrain sur lequel se trouve la fontaine. En cas d'aboutissement de la démarche, le Conseil de Quartier prendra à sa charge les travaux de rénovation.

" Notre fontaine des Amourettes attendra donc encore un peu avant de révéler une nouvelle jeunesse qui attirera, j'en suis sûr, de nombreux visiteurs, amoureux des belles pierres et de la nature ".

Comment s'y rendre ? : emprunter, à partir de la rue Centrale, la rue des Amourettes et descendre, à pieds, en direction de la Sèvre.

Zoom : Le 5 juin, sortez vos vélos !

Depuis le mois de février, plusieurs membres des Conseils de quartier se réunissent au sein d'une commission interquartiers " pistes cyclables". Ils ont décidé d'organiser une journée vélo le samedi 5 juin de 10h à 18h.

" Le vélo est accroché dans la remise, un pneu crevé, des toiles d'araignées sur les rayons, plus de feux ni de freins. Il est temps de le réparer. La sortie vélo doit se faire...en grande pompe " plaisante l'un des initiateurs du projet. En effet, " beaucoup de Niortais possèdent un vélo, mais ne l'utilisent pas. La journée vélo devrait leur en donner l'occasion. "

Jeunes et moins jeunes, Niortais, habitants de l'agglomération et élus de la ville et de la CAN pourront se promener à leur rythme. L'idée est également d'aboutir à " un état des lieux " des pistes cyclables. Ce qui permettra de déterminer des améliorations possibles, surtout pour la sécurité. Les facilités de

liaisons périphérie/centre ville et inter-quartiers seront également étudiées. Chaque participant pourra exprimer son impression sur le parcours, grâce à un questionnaire qui lui sera remis lors de son inscription. Une urne est prévue pour les recueillir, place de la Brèche.

Deux circuits

Au programme : promenade sur le chemin du III^e millénaire le matin, retour vers la Brèche l'après-midi, en haut de la place.

Deux rendez-vous sont fixés. Le premier à 10 h au parking du golf de Romagné, départ à 10h30. Le second au Parking rue Maréchal Leclerc (à côté de la rue Amédée Bollée) à 10h, départ 10h30. Repas du midi : pique-nique sur la prairie de la Roussille. A partir de 16h, le rendez-vous est donné place de la Brèche.

Inscriptions et renseignements : jusqu'au vendredi 28 mai 2004 auprès des mairies de quartier pour les Niortais. Pour les habitants de l'agglomération et la mairie : Maison Communale de Services Publics de Saint-Florent. Le matin de 8 à 13h. Tél. 05 49 79 21 52. L'après-midi : contacter Yannick Kervran au 05 49 79 36 12.

Calendrier

Séances des Conseils de quartiers

■ **St-Liguaire**, le 8 juin à 20h30 à la MCSP.

■ **Goise-Champclairot-Champommier**, le 9 juin à 20h30 (lieu à déterminer).

■ **Clou-Bouchet**, le 10 juin à 20h30 à la MCPT.

■ **Centre-ville**, le 11 juin à 18h au Centre Duguesclin.

■ **Ste-Pezenne**, le 14 juin à 20h30 au lycée horticole.

■ **Tour-Chabot-Gavacherie**, le 15 juin à 20h30 à la MCPT.

■ **Souché**, le 17 juin à 20h30 à la MCPT.

■ **St-Florent**, le 23 juin à 20h à la MCPT.

■ **Quartier Nord**, le 24 juin à 20h30 (lieu à déterminer).

Ces assemblées sont ouvertes au public.